

FIDUFRANCE CONSEILLE LES EDITIONS CASTEILLA, SPECIALISTE DE MANUELS DESTINES AUX ELEVES DES FILIERES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES

La société Éditions Casteilla vient de céder la totalité de sa participation à Magnard-Vuibert, la filiale d'édition scolaire du Groupe Albin Michel.

FIDUFRANCE CONSEILLE LES FAMILLES DIRIGEANTES DES ÉDITIONS CASTEILLA

Avec un catalogue de plus de 550 titres et une centaine de nouveautés chaque année les Éditions Casteilla s'inscrivent comme l'un des principaux éditeurs du secteur technique et professionnel. En 2010, la société a généré un chiffre d'affaires de 3 millions d'Euros.

Fidufance avec, **Denys Angeloglou**, avocat associé, **Sandrine Chiche** et **Pierre-Yves Leconte** avocats, a conseillé les vendeurs et dirigeants des Éditions Casteilla, Marinus Visser et Paul-Bernard Van't Land et leur familles, dans le cadre de cette cession.

Fidufance a mené les négociations avec la société Magnard-Vuibert et conseillé les vendeurs pour l'élaboration de l'ensemble de la documentation contractuelle de la cession, le protocole d'accord, la garantie de passif, la mise en place d'un séquestre garantissant la garantie de passif, ainsi que pour la rédaction des actes annexes.

Cette nouvelle acquisition permettra au Groupe Albin Michel de renforcer son pôle éducation et de conforter la diversification de la société Magnard-Vuibert qui était conseillée par le cabinet **Cloix & Mendès-Gil (Sylvain Joyeux**, associé). La **Société Générale (Capucine Curti)** est intervenue pour la mise en place du séquestre.

A propos de Fidufance :

Cabinet de droit des affaires, Fidufance réunit 31 professionnels : 5 associés, 9 collaborateurs, 9 parajuristes, 5 secrétaires et 3 fonctions support.

Ses domaines de compétences sont les suivants :

- **Fusions-acquisitions** : définition en amont de la stratégie de l'opération avec le client, audit, négociation du prix et des modalités de cession, rédaction des accords, opération de restructuration, étude de la fiscalité post-opération,
- **Capital investissement** : audit, levée de fonds, convention et pacte d'actionnaires,
- **Droit des sociétés** : émission de valeurs mobilières, introduction en bourse, secrétariat juridique des sociétés cotées et non cotées,
- **Droit de l'entreprise** : contentieux, distribution, concurrence, contrats de services,
- **Droit fiscal et patrimonial** des personnes morales, de leurs dirigeants et de leurs actionnaires,
- **Propriété intellectuelle** : conseil et contentieux dans la protection d'actifs intellectuels et immatériels,
- **Droit social** : conseil et contentieux du droit du travail,
- **Droit financier** : financement de haut de bilan.

Ses clients interviennent dans des secteurs variés : services, hôtellerie, restauration, industrie, luxe, nouvelles technologies, médias, établissements financiers, fonds d'investissement.

Fidufance

10 avenue de Messine – 75008 Paris
Tél : + 33 (0)1 44 95 97 00 - Fax : + 33 (0)1 44 95 97 02
www.fidufance.com

Contacts Presse :

Fidufance : Denys Angeloglou – denys.angeloglou@fidufance.com - +33 (0)1 44 95 97 00

Juricom : Maria Dias - m.dias@juricomcommunication.com - +33 (0)1 45 00 66 05